

# Le Quintinais

Janvier 2022 N° 385

# BELLE ET HEUREUSE ANNÉE



#### Chers Quintinaises et Quintinais,

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, la traditionnelle cérémonie des vœux que nous avons plaisir à organiser chaque année, n'aura une nouvelle fois pas lieu en présentiel et croyez bien que je le regrette vivement.

2021 s'achève et la crise Covid-19 a de nouveau, malheureusement, rythmé notre vie. Chacun s'est adapté à de multiples changements qui ont permis de maintenir les différentes activités : scolaires, associatives, culturelles, commerciales et bien sûr professionnelles. Après un premier semestre marqué par l'annulation d'un certain nombre d'évènements (concerts de l'Heure musicale, animations du 1<sup>er</sup> mai, Zikaroz, fête de la Musique, concours de boules, feu de la Saint-Jean et sans oublier l'ensemble des bals, lotos et autres qui n'ont pu se dérouler à la salle des fêtes), les manifestations ont redémarré avec le festival de la gastronomie, puis le concours de boules du 14 juillet (sans le vide- greniers, le bal disco et le feu d'artifice), les animations de Tours et détours au pays de Quintin, le festival La voix, la fête des Tisserands, Couleurs de Bretagne, le Wanted Festival, la braderie des commerçants, les portes ouvertes de la caserne des pompiers, les Chanteurs de Rue, le marché de Noël et sa féérie, le vide-greniers de Noël. Les organisateurs de ces



différentes manifestations ont mis en place, à chaque fois, les protocoles sanitaires demandés et ont redéfini leur manifestation pour que ces dernières, dans des formats adaptés, puissent se dérouler le plus sereinement possible pour tous. Je tiens ici à les remercier sincèrement ainsi que leurs équipes pour tous ces moments de fêtes. Le public, largement présent sur l'ensemble des manifestations, témoigne une fois encore de leur importance et du besoin que chacun a de se retrouver. Je n'oublie pas bien sûr les autres associations qui fonctionnent tout au long de l'année et qui participent à la vie active de notre commune.

Dans ce contexte particulier, nous avons poursuivi notre engagement auprès des acteurs économiques. Le travail sur les cellules commerciales vides, engagé en 2020, qui permet de mettre en relation les propriétaires et les porteurs de projets, commence à montrer ses fruits. Avec l'arrivée de 5 nouveaux commerçants (et des créations à venir) et le soutien des «anciens», une nouvelle dynamique s'est installée. Au mois de septembre, il a été décidé de relancer l'Union des Commerçants qui était en sommeil et de lui donner un nouveau nom : «Quintin Dynamique».

Afin d'accompagner ce nouveau dynamisme commercial, nous avons décidé au mois d'octobre de réactiver la zone bleue pour faciliter les accès aux activités situées en centre-ville.

Cette période de crise sanitaire, nous rappelle combien l'accès aux soins est une impérieuse nécessité et le manque de médecins est une préoccupation de toutes et tous. Notre soutien à l'association « Soins coordonnées 22800 », réunissant l'ensemble des praticiens du territoire, est sans faille afin de rechercher ensemble des solutions face à cet enjeu de la démographie médicale. Il en est de même au niveau intercommunal avec un travail engagé sur la compétence santé de SBAA.

Au niveau des travaux, dans un contexte budgétaire contraint, un certain nombre ont été réalisés en régie. Parmi les chantiers visibles, nous avons finalisé la rénovation, engagée en 2020, sur la salle des fêtes. Les huisseries de notre musée La Fabrique ont également été repeintes et une nouvelle signalétique y a été installée. Avec le SIVAP, nos agents réalisent une rampe d'accès entre le parking Saint-

# L'année 2021 en chiffres

#### **Etat civil:**

16 Naissances 100 décès dont 16 transcriptions 5 mariages 7 pacs.

#### **Urbanisme:**

11 permis de construire

94 déclarations préalables de travaux

65 certificats d'urbanisme

57 déclarations d'Intention d'Aliéner

55 alignements

18 dossiers d'Autorisation de Travaux

#### Restauration scolaire:

24 000 repas servis au cours de l'année

Sébastien et la résidence autonomie Le Pavillon. Ces travaux seront finalisés en 2022. Nous avons également engagé la réfection d'une partie des allées du parc Roz Maria. Je n'oublie pas nos jardiniers qui contribuent toute l'année au fleurissement et nos agents qui assurent l'entretien régulier de notre Petite Cité de Caractère®.

En matière de mobilités et notamment de déplacements doux, les premières réflexions associant la population sont engagées.

Le dernier gros chantier de l'année de nos services a été mené au cimetière. Afin de respecter nos engagements de la charte zéro phyto et faciliter l'entretien de cet espace public que l'on sait sensible, la végétalisation de ses allées sera effectuée au printemps. Pour ce faire, 170 tonnes de maërl mélangé à de la matière organique ont été déversées dans les allées.

Au niveau de la communication, l'accent a été mis sur nos outils numériques et notamment la mise en ligne d'un nouveau site web en septembre.

Côté médiation culturelle, outre la bonne fréquentation de notre musée, plusieurs projets ont été menés avec les écoles. Le projet le plus visible a été celui mené avec le collège Le Volozen qui a conduit à la réalisation d'une expo photo «Sur les pas de Tadeusz Cyprian». Quinze panneaux ont ainsi été répartis dans Quintin et cet été les visiteurs ont pu les découvrir.

Après avoir accueilli au mois de juillet, l'assemblée générale des Petites Cités de Caractère France, nous avons été audités au mois de septembre par la commission d'homologation. Nous avons appris le 27 décembre que notre homologation était confirmée et validée pour 5 ans.

Sur le plan touristique, notre cité a pu s'intégrer dans le projet régional «mystère Abgraal », avec le soutien de la Destination et de l'Office de

tourisme, dont le nouveau site web met en valeur notre territoire.

Enfin, je ne peux finir cette rétrospective sans évoquer des sujets plus difficiles tels que la situation de notre école publique. Nous ne pouvons que regretter la fermeture de classe au mois de septembre. Cependant, une deuxième classe bilingue breton français a été ouverte. Nous avons profité du plan national numérique pour équiper 7 classes de l'élémentaire en tableau numérique.

Je souhaite également revenir sur les nombreuses incivilités et dégradations dont la commune a été victime. Ces incivilités nuisent à la qualité de vie de notre commune et représentent un coût non négligeable pour la collectivité. Je souhaite que chacune et chacun respectent les biens collectifs mais aussi privés afin de favoriser le bien vivre ensemble.

## Et pour 2022

Comme il est de coutume tous les cinq ans, l'INSEE va procéder au recensement de la population. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous à partir du 20 janvier (voir article dans ce numéro).

En partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération, nous poursuivons l'étude de mobilité avec la mise en place d'un schéma. La première action sera l'installation de quatre nouveaux parkings à vélos.

Lors de son conseil de décembre, afin d'harmoniser l'ensemble de la facturation des 32 communes, SBAA a voté le retour à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le conseil communautaire y a ajouté le «I» pour incitative. Au cours de l'année, vous recevrez la visite de 2 personnes de SBAA qui seront chargées d'enquêter afin d'affiner les informations concernant chaque foyer. Vous serez informés via les bulletins municipaux de l'avancement de la mise en place de la TEOMI.

Toujours avec SBAA, nous poursuivons les réflexions concernant le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Règlement Local de Publicité Intercommunal. La commune poursuivra son implication dans le groupe de travail santé.

En partenariat avec la MJC du Pays de Quintin, nous allons poursuivre l'aménagement autour du skatepark. Deux groupes de lycéens du Lycée Professionnel Jean Monnet travaillent sur la réalisation et l'installation de bancs autour de cet équipement.

Aujourd'hui, les projets communaux sont en réflexion autour du budget et vous seront présentés après le vote de ce dernier. Nous pouvons néanmoins vous informer que cette année encore le budget est contraint et ne nous permettra de faire de grand chantier. 2022 sera aussi l'année de la réouverture d'un bureau de poste à Quintin à la place de la Banque de Bretagne BNP Paribas. Les travaux sont en cours place 1830.

Que cette année 2022 voit tous vos vœux se réaliser ; qu'elle vous apporte bonheur et surtout santé! Prenez soin de vous en ces temps difficiles où la prudence et les gestes barrières restent primordiaux pour le respect et le bien-être de tous!

Bonne année à tous!

Bien amicalement, Nicolas Carro

# Nouveau quartier:

2021 a vu la fin des travaux de déconstruction de l'ex-brasserie Duault. En parallèle, nous avons poursuivi les études sur la friche de l'ancien hôpital afin d'être prêts pour 2022. Nous avons affiné le contenu du pôle économique, permettant de confirmer l'implication de notre agglomération sur ce projet.

Depuis le 4 janvier, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, qui nous accompagne depuis le début, est propriétaire de l'ensemble du site (hôpital + brasserie). Les travaux de déconstruction de l'ancien hôpital (à l'exception du bâtiment historique des Carmes) vont prochainement démarrer.

Au mois de mars 2021, notre commune a été labellisée Petite Ville de Demain. Au-delà de la reconnaissance, ce dispositif nous permet d'obtenir des moyens humains supplémentaires en ingénierie pour l'ensemble de nos démarches sur la centralité et ainsi nous aider à construire et porter ce projet. En partenariat avec SBAA, une étude de faisabilité Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sera également lancée.

Au mois de juin 2021, la commune a été lauréate du 1er fonds friche mis en place par l'Etat dans le cadre du plan de relance. Une subvention de 700 000 € a été obtenue pour le volet habitat et services du projet de nouveau quartier. En décembre 2021, SBAA a été lauréate du 2<sup>nd</sup> fonds friche avec 500 000 € alloués pour la partie pôle économique.



## Vie municipale

## État-civil

#### **Naissances**

 Eliott MANCHAUD né le 23/11/2021 à Saint-Brieuc de Elie MANCHAUD et Isabelle BERTHON

#### Décès

- Francisque LE NOIR né en 1928, de Quintin, le 29 novembre 2021
- Rosine RUELLEU, née WALLOIS en 1926, de Trégueux, le 29 novembre 2021
- Madeleine DUCHENE, née ALLICHON en 1934, de Quintin, le 3 décembre 2021
- Marcel LE TOUX, né en 1934, de Saint-Hervé, le 7 décembre 2021
- Marie SERANDOUR, née LE GALL en 1930, de Quintin, le 12 décembre 2021
- Louise GALLOCHAT, née GOURVENEC en 1926, de Quintin, le 14 décembre 2021
- Marie AUFFRAY, née LE COQ en 1933, de Lanfains, le 18 décembre 2021
- Monique COLLIN, née LE HELLEY en 1934, de Quintin, le 19 décembre 2021
- Pierre APRAHAMIAN, né en 1939, de Quintin, le 23 décembre 2021
- Alain JALANS, né en 1946, de Quintin, le 24 décembre 2021
- Joseph STENOU, né en 1937, de Quintin, le 30 décembre 2021
- Jeanne TOURBIN, née LE CABEC en 1926, de Binic-Etables-sur-Mer, le 31 décembre 2021
- Claudine ANDRE, née en 1949, de Quintin, le 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Hubert MEHAUTE, né en 1934, de Quintin, le 3 janvier 2022
- Yvonne BERVILLE, née MOISAN en 1932, de Quintin, le 4 janvier 2022
- **Rémy MORIN,** né en 1935, de Quintin, le 6 janvier 2022

# **Urbanisme:** déclarations préalables

- 4 rue Saint-Thurian : Rénovation de toiture.
- 4 rue Saint-Anne : Changement de menuiseries.
- **10 rue Rochonen** : Rénovation de toiture.
- **6 rue Brohée** : Rejointoiement de mur.
- **21 rue des Perrières** : Installation de panneaux photovoltaïques.
- 4 rue du Château Gaillard : Changement de menuiseries, création d'un balcon.
- **2 impasse Kerbrun**: Installation d'une pergola, changement de porte de garage.
- 2 bis rue des Carmes : Rénovation de toiture.
- **28 Grande rue** : Rénovation de vitrine à l'identique.
- 23 rue des Eaux : Changement de clôture, création d'une terrasse
- 20 rue Maréchal de Lorge : Rénovation de toiture.

# Recencement de la population 2022

Le 20 janvier 2022 va débuter à Quintin les opérations de recensement de la population, jusqu'au 19 février 2022. Tous les logements vont être recensés. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle et de permettre de déterminer le budget des communes.

La commune a recruté cinq agents recenseurs, qui ont pour mission de déposer dans les boites aux lettres des habitants les notices avec des codes qui vous permettrons de répondre par internet sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

Ils reviendront vers vous si vous êtes dans l'impossibilité de répondre par internet.

Pour toutes informations supplémentaires

https://www.le-recensement-et-moi.fr.fr



Les agents recenseurs : Mme PRIDO, M EUZEN, M HILLION, Mme PERENNES, la coordinatrice Mme JEGO et le maire Nicolas Carro.

Absentes sur la photo : Eva BANNIER et Caroline BOUCHET

# Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux

### Conseil municipal du 28 octobre 2021

- Examen du rapport annuel d'activités 2020 de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Vote des tarifs 2021/2022 de la cantine scolaire et de la garderie
- Examen de la refonte du Pacte Financier et Fiscal de Saint-Brieuc Armor Agglomeration : Dispositions relatives au volet financier
- Demande de financement de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique à la région Bretagne dans le cadre de l'acquisition d'un broyeur
- Rénovation de deux foyers d'éclairage public

### Conseil municipal du 25 novembre 2021

- Réélection des délégués chargés de représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration du CCAS
- Vote d'une décision modificative budgétaire
- Vote des tarifs 2022 des services municipaux
- Renouvellement du soutien financier aux emplois associatifs cofinancés par le département et la commune
- Création d'emplois d'agents recenseurs
- Vente d'un terrain de la commune dans le lotissement communal des «Hauts de la Villeneuve»
- Vote d'une subvention à l'association Quintin Dynamique

#### Conseil municipal du 17 décembre 2021

- Système d'Information Géographique Renouvellement du partenariat SIG intercommunal
- Signature de l'avenant à la convention Opération de Revitalisation du Territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Délégations du Conseil Municipal au Maire
- Décision modificative budgétaire à la section d'investissement
- Décision modificative budgétaire du Lotissement «Les Hauts de Villeneuve»
- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au 1<sup>er</sup> trimestre 2022
- Vote des autres tarifs 2022 Fabrique-Atelier du Lin
- · Attribution de subventions complémentaires aux associations quintinaises ayant organisé des manifestations
- Marché des contrats d'assurances : responsabilité civile, dommages aux biens, véhicules et automission, protection juridique en procédure adaptée pour la période 2022-2025. Vote de l'attribution du marché.
- Affaires foncières : Déclassement d'une partie du domaine public de la rue du Bourg Jugné
- Protocole de résiliation du bail entre la Ville de Quintin et La Poste
- Résiliation du bail de la Trésorerie
- Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière.
- Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de Saint-Brieuc
   Armor Agglomération

Les comptes-rendus complets des Conseils municipaux sont accessibles sur notre site internet : www.quintin.fr

# Coup de cœur de la bibliothèque

# « BLIZZARD » de Marie Vingtras

Dans ce lointain Etat situé le plus au nord des Etats d'Amérique, le plus vaste et le moins peuplé, un petit garçon disparaît. De qui donc est-il le fils ?

Qu'est-ce qui ne tourne pas rond là-bas au fin fond de ce village perdu, en apparence si paisble de L'Alaska ?

Il y a Bess, jeune femme que l'on dit un peu dérangée, au lourd secret, avec ses valises posées ici; Benedict, le bon, l'enraciné; Cole, le voisin sympa (?); Freeman, l'ancien du Vietnam venu d'ailleurs.

En courts monologues, les uns après les autres, petit à petit, se dévoilent et leur vie se déroule. De ces confessions surgissent des souvenirs cruels, déchirants, heureux aussi. Au fil de leur récit, d'autres personnages se détachent alors et en particulier, Paul le frère adoré de Cole et Clifford (la brute, le salaud).

Mais pourquoi au plus fort des vents furieux, de la neige et des brouillards givrants, Bess décide-telle de partir et où, emmenant dans sa fuite ce petit garçon innocent, qui disparaît ?

Du travail d'orfèvre pour un premier roman à la teneur féroce (peut-on parler de thriller?) très malin dans son ossature, écriture juste, limpide.



**« BLIZZARD »** de Marie Vingtras publié aux éditions de L'Olivier. 182 pages

# Bibliothèque : Nouveautés de janvier



#### Romans

Marie-Paul ARMAND: L'enfance perdue

Juliette BENZONI : L'opale de Sissi - Le Boiteux de Varsovie

Adrian MATHEWS: Le tableau de l'apothicaire Virginia REEVES: Anatomie d'un mariage Lucinda RILEY: La sœur disparue - Les sept sœurs

Clara DUPOND MONOT: S'adapter

#### Romans historiques

Françoise CHANDER NAGOR : Les dames de Rome Stéphanie JANICOT : La mémoire du monde t1 et 2

**Dominique DE VILLEPIN**: Les cents jours ou l'esprit de sacrifice **Christian JACQ**: La femme d'or - La vie de la reine Pharaon HATCHEPSOUT

#### **Policiers**

Shari LAPENA: Le couple d'à coté

#### Jeunesse

**0 à 6 ans :** Toutes mes histoires préférées

ROMUALD : Les Pyjamasques et la soupe à la citrouille Wendeline VAN DRAANEN : Sarah Kay et la croix d'ivoire

#### BD

Benoit ERS: Les enfants de la résistance t 4 et 5

#### Errata du Quintinais de Noël

Une omission a été relevée dans la signature des articles du Quintinais spécial Noël 2021 «Quintinaises, hier et aujourd'hui».

Pages 25 et 26, l'article «Des femmes engagées à la Croix-Rouge» est aussi signée de Laurence Dion, principale auteure de ce texte.

Merci à tous les collaborateurs du Quintinais de Noël.

# Programme du cinéma Le Rochonen



- En attendant Bojangles: jeudi 20 janv. à 20h30 et vendredi 21 janv. à 21h.
- Le test : samedi 22 janvier à 21h et dimanche 23 janvier à 20h30.
- 355 : jeudi 27 janvier à 20h30 et samedi 29 janvier à 21h.
- Placés: vendredi 28 janvier à 21h et dimanche 30 janvier à 20h30.
- **Scream**: *interdit aux -16 ans* jeudi 3 février à 20h30 et vendredi 4 février à 21h.
- Adieu Monsieur Haffmann: samedi 5 février à 21 et dimanche 6 février à 20h30.

# Peau de phoque mobile du 16 au 24 février

La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc présente, dans le cadre de sa programmation 2021/2022, *Peau de phoque mobile* de la Cie La Ponctuelle, à Quintin, du 16 au 24 février 2022.

Ce projet artistique et participatif porté par deux comédien·nes et metteur·es en scène, Lucien Fradin et Aurore Magnier, propose une semaine de rendez-vous tout public autour de la thématique LGBT + (Lesbiennes, Gays, Bisexuelles et Trans) à la librairie Le Marque Page, au cinéma Le Rochonen, au Café des chasseurs et à La Quintine.

Peau de phoque mobile impulse également une dynamique collective grâce à des rencontres spontanées ou organisées avec les habitant-es lors de plusieurs rendez-vous à la MJC de Quintin, et dans les lycées Jean XXIII et Jean Monnet.

Le projet se clôturera le jeudi 24 février 2022 à 19h30 à la salle des fêtes de Quintin par la représentation d'un double spectacle, nourri des évènements qui auront ponctué la semaine : Portraits détaillés de Lucien Fradin, qui dresse un portrait sensible de la communauté gay, et *Je suis une sirène* d'Aurore Magnier, qui s'intéresse aux figures féminines locales.



Aurore Magnier et Lucien Fradin au menhir de la Roche Longue

# DANS LE RÉTROVISEUR Noël à Quintin, les animations ont fait le plein

En dépit des contraintes sanitaires en vigueur, et en s'y adaptant, les animations de Noël ont été une belle réussite à Quintin. Les 11 et 12 décembre s'est déroulé le premier marché de Noël organisé par Quintin Dynamique, la nouvelle association des commerçants et artisans. Afin de s'adapter à la règle du contrôle du passe sanitaire, le marché était regroupé square Blanchet, un espace qui a accueilli 23 exposants, créateurs et artisans, et un manège, qui a fait le bonheur des enfants, et des parents aussi.

Chacun a pu trouver son plaisir, concert de Gospel à la Basilique, contes et saynètes de l'association Tours et détours dans la halle au Blé aimablement mise à disposition par ses nouveaux propriétaires, et en point d'orgue le feu d'artifice offert le samedi soir par la municipalité au parc Roz Maria.

Laurent Hackspiel, président de Quintin Dynamique l'assure «les exposants également satisfaits nous ont indiqué vouloir revenir sur notre prochain marché de Noël». Il remercie chaleureusement les bénévoles des associations partenaires pour leur investissement dans la réussite de ce Noël Quintinais. Prochaines étapes pour Quintin Dynamique, le carnaval du 27 mars organisé par la MJC, pour lequel les commerçants sont d'ores et déjà mobilisés, et plus tard dans l'année la désormais traditionnelle braderie vide-greniers du 14 juillet.

# Vide-greniers du Comité des fêtes, un rendez-vous incontournable

Ce dimanche 19 décembre le vide-greniers de Noël organisé par le Comité des fêtes n'a pas failli à sa tradition. Exposants et visiteurs étaient au rendez-vous, pour leur grand plaisir et celui des organisateurs. Un beau dimanche, riche de rencontres et, bien sûr, de bonnes affaires pour les uns et les autres. Avec surtout l'envie de se retrouver l'an prochain.



# Les pages magazine du Quintinais

# 150 ans de Quintin et son patrimoine

Cachées dans les sous-sols de la Mairie, on trouve les archives municipales. 235 mètres linéaires de documents divers. Les plus anciens datent du 16° siècle, les plus récents d'il y a quelques jours. On y trouve des parchemins, des actes d'état-civil, des plans, des photographies, des journaux, des factures... Pourquoi conserver tout cela ?

Petit retour sur l'histoire des archives et état des lieux des archives quintinaises.

## Les archives, une longue histoire

Revenons déjà sur l'archive et sa conservation car, bien que l'humain ait rapidement compris la nécessité de conserver des traces écrites de ses actes, construire un lieu dédié à la conservation centralisant des documents officiels n'est pas toujours allé de soi. Pendant très longtemps, chacun gardait ses archives, voire les transportait avec lui. Le roi de France lui-même conservait ses actes les plus importants dans un coffre qu'il transportait avec lui sur les champs de bataille! C'est ainsi que Philippe Auguste perdit toutes ses archives royales lors de la bataille de Fréteval en 1194. A la suite de ce drame la conservation des archives s'organisa peu à peu. Ainsi, pendant toute l'époque moderne les archives du Royaume de France vont se constituer en accumulant des documents venant de tout le territoire.

Après 1789, les Révolutionnaires furent partagés entre faire table rase des archives du Royaume ou au contraire les conserver pour témoigner du caractère odieux de l'Ancien Régime. Certains documents furent brulés, d'autres conservés... Mais cela n'impacta pas les consciences autour de la nécessité de conserver des traces écrites et dès 1796 on vit la création des archives départementales afin de multiplier les lieux de stockage. La Révolution accorda également le droit à chaque citoyen de consulter gratuitement les archives publique et par la même occasion, sécularisa les actes d'état-civil. Depuis on ne parle plus d'actes de baptême, de mariage et de sépulture mais d'actes de naissance, de mariage et de décès.

Au cours du 19e siècle on structura les archives, leur classement, leur collecte, leur conservation. Enfin, ce ne fut qu'au 20e siècle, lorsqu'en 1959 le Ministère de la Culture reçu la charge de la gestion des archives, que l'on associa les archives à la patrimonialisation de la mémoire.

## Les archives à Quintin



Les archives de Quintin au sous-sol de la mairie

Chaque établissement produit donc des archives. Celles-ci justifient et légitiment des actes. Il est donc logique qu'une Mairie conserve tous les documents liés à sa commune<sup>1</sup>.

A Quintin, l'état civil constitue bien évidemment une large part des documents conservés. Tout citoyen peut avoir à demander une copie d'un acte pour légitimer une situation

Mais on trouve aussi les dossiers de permis de construire qui actent de l'accord d'une construction sur le sol de la commune. Plusieurs étagères accueillent également les plans de la ville, les cadastres sous Napoléon, les dessins d'origine pour l'édification de la basilique Notre-Dame... La Ville de Quintin conserve aussi de nombreuses photographies et autres cartes postales anciennes qui sont régulièrement partagées sur nos réseaux sociaux.

Petite particularité quintinaise, on trouve aussi dans nos archives de nombreux documents liés au lin et à la manufacture des toiles au 18<sup>e</sup> siècle ce qui est un trésor pour de nombreux chercheurs.

Attention, toutes les archives ne sont pas accessibles. Un délai de communicabilité est établi selon chaque type de document. La loi du 15 juillet 2008 permet d'organiser cet accès au public.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>L'article 9 de la loi d'Archives du 15 juillet 2008 précise qu'une commune de moins de 2000 habitants doit verser aux archives départementales ses archives les plus anciennes ce qui n'est pas le cas pour Quintin.

### Conserver quoi, conserver comment?

Bien évidemment tout ne peut pas être conservé. Les murs de la Mairie ne sont pas extensibles! Ainsi chaque document produit a maintenant une durée d'utilité administrative qui lui est associée et au terme de laquelle il est décidé de son élimination ou de sa conservation définitive. L'intérêt administratif, juridique ou bien encore historique d'un document doit être déterminé par l'archiviste.

Pour rendre les murs extensibles on parle beaucoup aujourd'hui de la numérisation des archives. En effet, numériser un document enlève beaucoup de contraintes aux archivistes : les normes de conservation sont plus simples, la consultation est plus rapide, le stockage est quasi infini... Mais attention, la numérisation n'est pas une fin en soi car le numérique a aussi de nombreuses limites et rien ne dit que nos serveurs et nos disques durs assureront de longues conservations! Face au temps, une photographie de 1890 résiste mieux qu'un CD-Rom d'il y a 20 ans. Le numérique est donc une aide mais pas un aboutissement. Il faut donc prendre soin de nos archives. Cela passe par plusieurs normes de conservation pratiques : un dépoussiérage régulier, un contrôle permanent de la température et de l'hygrométrie ambiante, une indexation précise évitant la manipulation excessive de document lorsque l'on recherche une donnée.

Que ce soit pour leur usage historique, économique, juridique ou probatoire nous avons tous besoin d'archives. A Quintin, nous collectons régulièrement de nouvelles archives afin de pouvoir les partager avec le public car une archive sans partage n'est qu'une archive morte sans utilité.

# Appel aux témoins de l'Histoire

Depuis 2020, nous essayons de constituer un fonds d'archives sonores de Quintin grâces aux mémoires des quintinais et des quintinaises. Si vous souhaitez raconter vos souvenirs pour les générations futures, nous nous ferons un plaisir d'organiser avec vous un enregistrement de votre témoignage. Souvenirs de la guerre, des entreprises de Quintin, des fêtes, des jeux, de la vie quotidienne, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie! Merci pour votre contribution.

### Quand le passé explore le futur

Les archives visuelles sont un trésor de documentation qui permet aux historiens de mieux comprendre le présent. En témoignent ces quelques comparaisons à travers le temps.

Du côté du Bourg Jugné, le quartier des tanneries est devenu peu à peu le quartier des écoles.





# Les pages magazine du Quintinais

Le champ de foire reste le même à travers le temps, seuls les ormes ont disparu en 1982.





Les moyens de locomotions changent mais la Grand'Rue reste!







1900, 1980, 2020... La rue aux Toiles, porte sud de la ville est toujours l'entrée favorite des visiteurs.



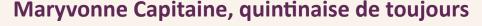
# Julien Paraiso, Médiateur culturel

Après une licence en Histoire de l'art et archéologie à Nantes, **Julien Paraiso** obtient une maitrise en Valorisation du Patrimoine à Lille.

Son parcours professionnel le conduira ensuite au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur, en région parisienne, où il effectuera des travaux de conservation et d'archivage, puis au château de Blain, en Loire-Atlantique. Par attachement familial, il rejoindra ensuite les Côtes d'Armor comme médiateur culturel dans une galerie d'art contemporain à Binic-Étables-sur-Mer, avant d'arriver dans notre Petite Cité de Caractère® en 2018.

En tant que médiateur culturel à Quintin, les missions de Julien sont diverses. Si, à son arrivée, elles consistaient essentiellement à gérer et animer notre musée, la Fabrique-Atelier du Lin, elles ont fortement évolué. Aujourd'hui, Julien partage son temps entre le musée, où il crée et anime des ateliers éducatifs pour les enfants pendant les vacances scolaires (photo ci-dessus prise lors d'un atelier sur les origines de l'écriture), et de nombreuses missions liées à la valorisation du patrimoine au sens large de la Ville : travail avec les élus sur les dossiers Petites Cités de Caractères®, réorganisation, conservation et valorisation des archives municipales, montage de dossiers de subvention liés au patrimoine, communication sur les thématiques patrimoniales...

Et les projets de Julien sur ces thématiques sont encore nombreux : recension de témoignages oraux de Quintinais et Quintinaises, projets d'animation culturelle en lien avec les collèges et lycées de la ville, proposition de nouveaux ateliers d'animation au musée, pour les enfants comme pour les adultes...



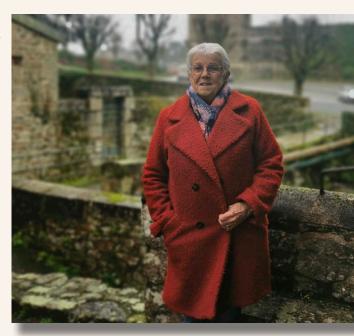
Maryvonne Capitaine est quintinaise de naissance. Elle naquit au 30 rue Rochonen et y vécut jusqu'à l'âge de ses deux ans. Ensuite ses parents déménagèrent pour la Côte de la Vallée. Elle a vu Quintin se transformer au fil des années.

L'étang par exemple qui avant les années 1950 et ses grands travaux n'était que « la marre » où les lavandières se retrouvaient pour laver leur linge. Maryvonne se souvient des fils à linge qui s'étendaient entre les peupliers. Un fil par famille! La marre, c'était aussi l'amusement où l'on venait se baigner, jouer entre enfants...

L'étang c'était également le lieu des grands divertissements. Maryvonne a été marquée par une représentation sur l'eau du Lac des Cygnes. Un spectacle grandiose pour l'époque, organisé par le Maire Jean de Bagneux.

Maryvonne a surtout le souvenir d'une ville très dynamique du côté de la Vallée. Les enfants participaient à de nombreuses festivités et animations : course de vélos déguisés, patins à roulettes, course d'obstacles...

Les commerces étaient aussi très actifs dans ce quartier : l'hôtel de Bretagne, le café de la Vallée tenu par M. et Mme Michel Edouard, un négoce de vin tenu par M. et Mme Nedelec sans oublier M. Morcel le livreur de charbon.



Le meilleur souvenir du Quintin d'antan reste pour Maryvonne le lundi qui suivait le Pardon de Notre-Dame. Et pour cause : il n'y avait pas école! A la place c'était jeux pour les enfants : course à pied, course à l'œuf, course en sac... « Quand on gagnait, on était reçu à la Mairie, on avait un petit billet et des bonbons. J'aimais bien car je gagnais souvent » se souvient Maryvonne d'un air malicieux.

Peu à peu, les rues ont changé, les commerces se sont transformés. Les grandes surfaces sont apparues, les voitures se sont multipliées... Mais Maryvonne garde précieusement le souvenir nostalgique et magique du Quintin d'autrefois.

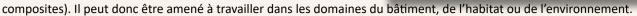
# Le Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois, plus que de la Charpente

Le Lycée des Métiers du bâtiment de Quintin forme depuis plusieurs années au Bac Pro TCB. Si ce dernier était souvent associé au seul métier de charpentier, les réalités actuelles sont assez différentes et surtout variées. Par conséquent, faire le choix de cette formation, c'est ouvrir le champ des possibles dans un secteur en tension.

Le Baccalauréat professionnel se prépare en trois ans et inclut des apprentissages au lycée (généraux et professionnels) ainsi que 22 semaines de PFMP (Période de formation en entreprise). Certains de nos élèves, en fonction de leur profil, suivent aussi cette formation en apprentissage à partir de la 2ème année de bac professionnel en lien avec le GRETA des Côtes d'Armor.



Le technicien constructeur bois travaille dans des entreprises artisanales ou industrielles. Il a en charge la réalisation technique d'ouvrages de structure, d'ossature ou de charpente. Partant de plans des architectes, il élabore les ouvrages en tenant compte des caractéristiques spécifiques aux matériaux utilisés (bois naturel ou



Ce baccalauréat professionnel nécessite non seulement des compétences pratiques et techniques mais aussi scientifiques avec des qualités attendues notamment en géométrie dans l'espace et en physique des matériaux.



#### Poursuite d'études au lycée

Bac +1 : FCIL dessinateur du bâtiment au LP jean Monnet

Bac +2 : - BTS SCBH (Système constructif Bois habitat) en partenariat avec le lycée Freyssinet...

#### ou ailleurs

- BTS DRB (Développement et réalisation Bois)
- BTS ERA (Etude et réalisation d'agencement)
- en Licence professionnelle bâtiment et construction (Bac +3)



#### Des métiers d'avenir avec une dimension écologique

Du fait des problématiques environnementales, les constructeurs se sont lancés dans la réalisation d'habitats éco-responsables avec haute isolation thermique. Aussi se sont-ils tout naturellement tournés vers la construction de maisons à ossature bois dont on voit fleurir nombre d'entreprises dans le paysage costarmoricain. En outre, le concept de Tiny House a séduit bon nombre de particuliers. Enfin, comme c'est le cas pour notre halle technique, les structures en bois séduisent de plus en plus pour leur esthétique mais aussi pour leur modernité.

C'est pourquoi, le lycée développe des partenariats avec les entreprises et les branches professionnelles afin de faire connaître à nos jeunes toutes les perspectives d'emploi et d'entrer en résonnance avec les besoins du territoire.

N'hésitez pas donc à venir découvrir cette formation et le lycée en général lors de nos portes ouvertes qui se dérouleront le samedi 5 mars de 9h00 à 13h00 (http://www.lyceequintin.fr/). D'autres seront organisées le 30 avril (même horaires) à destination des collégiens et de leurs parents sur RDV. Enfin, des mini stages seront organisés à compter du 21 février (inscription à faire auprès des collèges d'origine).







# De nouvelles activités à Quintin!

Depuis l'été 2021, notre Petite Cité de Caractère® a connu quelques nouvelles devantures et des développements d'activité.



Au coin de la Grande rue et de la Place 1830, la **boutique La Féerie** propose une sélection d'articles cadeaux et déco autour de la thématique de la féerie et des minéraux.

Au 17 Grande rue, depuis l'été, la crêperie propose désormais un service à table mardi et mercredi midi, vendredi et samedi midi et soir (en «mode hiver»). Au 20 Grande rue la **boutique ADN** propose une sélection de sportswear et d'habillement hommes et femmes depuis décembre.

Place de la république, le **bar-resto-glacier La Quintine** a pris la place du Relais Postal depuis le 3 janvier dernier. Dans un premier temps, il opérera comme bar avant que n'ouvre, au printemps, la partie restaurant

et glacier. Enfin, le *cabinet d'audioprothésiste Entendre de Manuella Jégou*, jadis joint au magasin d'optique de la Grande rue a emménagé dans de nouveaux locaux entièrement rénovés au 8 rue du Jeu de Paume.



Toutes ces arrivées et ces transformations témoignent du dynamisme de notre ville et nous auront le plaisir de vous

en annoncer quelques autres dans un prochain Quintinais.



# Economie Sociale et Solidaire L'Agglomération encourage les initiatives pour développer l'emploi local non délocalisable

Si l'ESS n'est pas un sujet nouveau pour notre Agglomération – la première délibération date de 2008 – les élus ont réaffirmé la volonté de développer et structurer l'économie locale non délocalisable. Or l'ESS est un des outils possibles et créateur d'emplois. L'ESS a aussi des atouts et vertus en termes de durabilité, d'innovation et de coopérations.

C'est pourquoi, un groupe de travail constitué d'élus volontaires des 32 communes a été créé et participe à des ateliers animés par Rich'ESS. L'objectif est de sensibiliser et d'acculturer les élus locaux aux enjeux et au potentiel de l'économie sociale et solidaire et de détecter :

- les potentiels du territoire en termes de développement de l'ESS,
- les projets qui pourraient être accompagnés au sein de structures tel que le TOTEM de l'innovation qui comportera un incubateur d'entreprises, et de mettre en lien les porteurs de projets et les besoins des communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Cette dynamique de travail intègre la visite de réalisations en Côtes d'Armor : projet d'habitat inclusif pour personnes handicapées, tiers lieu numérique en milieu rural, recyclerie, boulangerie coopérative... Ces visites inspirantes sont mises en perspective avec des problématiques soulevées par les communes :

- revitalisation des centres bourgs
- santé et ESS : quelles réponses innovantes pour consolider l'offre médicale
- la création de liens entre nouveaux habitants et population présente
- l'analyse des besoins sociaux communaux...

Ainsi avant de définir une stratégie et un programme d'actions, il était nécessaire de sensibiliser et d'amener les élus locaux à échanger sur les besoins et les bonnes pratiques. Une première étape qui permettra certainement de faire émerger de nombreux projets en faveur de l'innovation sociale.

# Collecte et traitement des déchets : qu'est ce que la facturation incitative ?

Les élus de l'Agglomération veulent mettre en place un système de facturation incitatif. Pourquoi ? Qu'est-ce que cela implique ?



En 2020, 98 860 tonnes de déchets ont été collectées sur les 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Chaque habitant de l'Agglo produit aujourd'hui 696 kg de déchets / an

- 205 kg/an/hab de d'ordures ménagères (bac marron)
- 69 kg/an/hab d'emballages plastiques, métalliques, papiers... (bac jaune)
- 56 kg/an/hab de verre
- 370 kg/an/hab de déchets déposés en déchèterie

#### Le coût de gestion des déchets va augmenter. Pourquoi?

Le coût du traitement va inévitablement augmenter car il dépend de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Le montant de cette taxe est décidée à l'échelle nationale. Or, la Loi des finances prévoit une augmentation progressive, mais conséquente, de cette taxe de 2021 à 2025.

Ainsi le montant de la TGAP:

- sera de 15 € /tonne en 2025 (contre 6 €/T en 2019) pour les déchets incinérés
- sera de 65 € /tonne en 2025 (contre 17 € /T en 2019) pour les déchets enfouis D'autres paramètres financiers entrent aussi en compte telles que les recettes sur la vente des matières premières.

# Comment la collecte et le traitement des déchets sont-ils actuellement financés sur Saint-Brieuc Armor Agglomération ?

Selon la commune de l'Agglomération, vous êtes soumis à la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour 80% des habitants ou REOM (Redevance...) pour 20%. Cela est lié à l'histoire de l'intercommunalité locale (fusion des 4 intercommunalités en 2017).

La **TEOM** est payée en même temps que la taxe foncière. Elle est calculée en fonction de la valeur locative du logement.

Elle n'a pas de lien avec le volume de déchets produits ou l'utilisation du service. A noter qu'aujourd'hui la TEOM payée ne suffit pas à financer le service rendu. L'Agglomération y participe à hauteur de 900 000 € sur son budget général.

La **REOM** est payée par toute personne qui utilise le service en fonction du service rendu. Elle est basée sur la composition au foyer ou sur le volume du bac. L'usager reçoit donc une facture proportionnelle au service rendu. Un budget basé sur la redevance doit s'équilibrer. La loi oblige tous les habitants d'un même territoire intercommunal d'avoir un même système de paiement du service au 1er janvier 2024.

#### Pourquoi mettre en place un système incitatif?

Pour protéger l'environnement en limitant les déchets et, par conséquent, l'augmentation de ses factures. En effet, La facturation incitative repose sur un système de facturation plus équitable et sur le principe «pollueur-payeur».

Elle incite donc de réduire les tonnages des déchets en consommant plus responsable, en triant mieux ses déchets et en valorisant la matière organique (compostage). Elle est plus protectrice de l'environnement car elle diminue la quantité de déchets enfouis et incinérés.

#### Comment ça marche?

Les bacs seront équipés de puces électroniques. Chaque bac est ainsi rattaché à un usager. Le camion comptabilise la levée lorsque le bac est vidé. Les habitants qui utilisent des colonnes enterrées ou aériennes se voient munis d'un badge pour les ouvrir et comptabiliser ainsi leur utilisation. Dans les habitats collectifs, le propriétaire ou syndic de copropriété paie la facture. Il répercute ensuite le coût à ses locataires. L'optimisation du fonctionnement des décheteries fait aussi partie du dispositif. Un nombre de passages annuel par foyer sera défini. Au-delà, le service sera payant.

#### Selon quel calendrier?

2022 : année d'enquête auprès des usagers, d'équipement des bacs, de sensibilisation des foyers à la prévention du tri.

2023 : année de transition pour tester le système. Cela permettra à l'usager de voir, grâce à une facture fictive (ou dite à blanc), combien il paiera lors du passage en facturation incitative en 2024 et éventuellement d'adapter ses pratiques de consommation, de réduire ses déchets...

2024 : généralisation de la facturation incitative.

Vous souhaitez obtenir des conseils et astuces pour réduire ses déchets ? Consultez la rubrique « Gérer et réduire nos déchets » sur le site de l'Agglomération : www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/gerer-et-reduire-nos-dechets

# Mobilités en milieu rural : un projet qui réunit 4 territoires en associant la population

Dès début 2017, à peine quelques mois après sa création, Saint-Brieuc Armor Aggglomération (SBAA) engageait la révision de son Plan de Déplacement Urbain (PDU) et Quintin s'y inscrivait de façon volontariste. A ce titre, plusieurs balades communales furent organisées avec des habitant.es de tous âges, permettant d'identifier de nombreuses pistes d'amélioration pour se déplacer sur la commune. Depuis lors, SBAA a adopté son PDU en retenant différentes actions pour l'ensemble de son territoire et parmi lesquelles on peut citer : le déploiement de **Proxitub**, l'expérimentation d'une offre **Domitub** pour nos ainés, l'initiation d'une offre de co-voiturage, le développement de pôles multimodaux, l'adoption d'un nouveau schéma cyclable...



Au niveau de la commune, des opportunités ont aussi été saisies afin d'initier le développement d'une nouvelle offre à l'instar des travaux sur la rocade, qui associent aménagements de sécurité et mobilité douce.

Certes, notre cité a un caractère urbain et constitue un pôle de centralité pour notre territoire mais il n'en demeure pas moins que sa réalité s'inscrit dans un contexte rural et pour lequel la question des mobilités est essentielle. Pouvoir se déplacer c'est non seulement accéder à des services, mais c'est aussi pouvoir travailler, se divertir, se cultiver, se former... bref, un ensemble d'actes quotidiens indispensables à une vie normale.

En 2021, Quintin saisit une nouvelle opportunité et accepte d'être le secteur test de SBAA, lauréate d'un appel à expérimentation avec 3 autres EPCI (bassin de vie de Corlay pour Loudéac Communauté Bretagne Centre, Quessoy pour Lamballe Terre et Mer, Broons pour Dinan agglomération). Ce projet initié par France Mobilités vise à partager des expériences et imaginer des solutions de mobilité en milieu rural. La réduction des fractures sociales et territoriales en zone peu dense est au cœur des objectifs et c'est pourquoi ont finalement été associées les autres communes du territoire de Quntin. Et bien sûr les préoccupations environnementales seront un autre des objectifs majeurs de la démarche.

Une nouvelle fois, la méthode de travail place la participation de la population au cœur du dispositif. Après avoir proposé un questionnaire à toute personne intéressée, les prochaines étapes se déclineront sous forme d'ateliers citoyens auxquels toute personne intéressée est invitée à participer. Le premier atelier

participatif est programmé le **2 mars à 18h00 à la salle des fêtes**. A cette occasion, après avoir partagé les résultats de l'enquête conduite en fin d'année, des temps d'échange seront proposés en petits groupes afin de recueillir les attentes et les propositions.

Afin de faciliter l'organisation de ces ateliers et compte tenu du contexte sanitaire chaque personne intéressée est invitée à s'inscrire au préalable auprès de la mairie au 02 96 74 84 01.

Au plaisir de se retrouver très prochainement et imaginer les mobilités de demain.

# Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Saint-Brieuc Armor Agglomération vous invite à une journée de prévention.

L'objectif de cette action est d'apporter des informations et des conseils sur la santé des seniors et de faire un focus sur les «bonnes pratiques» à adopter au quotidien pour préserver leur capital santé et leur autonomie. Cette journée se tiendra :

Le Mardi 15 Mars de 9h30 à 17h00 (accueil dès 9h15) à la salle des Fêtes de Quintin Ce forum est gratuit et ouvert à tous.

Au programme, les personnes munies de leur pass sanitaire, pourront bénéficier :

- Des conférences autour de l'habitat, du diabète, des directives anticipées, maladie d'Alzheimer, la vue, la prévention globale et les aidants...
- D'un dépistage visuel, auditif ou glycémie
- Des stands avec différents partenaires proposés tout au long de la journée, avec une animation possible (Prévention Routière, JALMAV, Ligue contre le Cancer...)

Le nombre de place étant limité, une inscription est requise au CIAS SBAA: 02.96.58.57.06, preventionsante.cias@sbaa.fr

# **Agenda**

- Samedi 29 janvier à 20 h 30 et dimanche 30 janvier à 15h: Théâtre, la troupe du Brigadier Quintin présente «Foutu mariage», de Charles Istace à la salle de la MJC. Représentations suivantes à Quintin, samedi 12 et dimanche 13 mars.
- Vendredi 18 février : Lecture de Portraits détaillés de Lucien Fradin à la librairie Le Marque Page à 18h
- 19 février: « Apérose » à la MJC de Quintin, à 19h accueil et rencontres dédiés aux personnes de la communauté LGBT+, à 20h rencontre conviviale tout public
- 21 février : Ciné-débat au cinéma Le Rochonen dans le cadre des 3<sup>e</sup> lundis du mois dédiés au cinéma d'Art et Essai à partir de 20h
- 23 février : à partir de 18h, Apéro-concerts en deux temps, à La Quintine puis au Café des Chasseurs.
- **24 février** : 19h30 spectacle Peau de phoque mobile à la salle des fêtes de Quintin.

## Salon du Livre de Caractère

Vendredi 5 et samedi 6 mars au château de Quintin.

Annulé en 2020 en raison du confinement, le salon de Livre de Caractère, dont ce sera la troisième édition, est programmé cette année, samedi 5 et dimanche 6 mars. Vingt auteurs et autrices sont invités, ainsi que deux maisons d'édition. Le salon se tiendra au Château de Quintin où le public pourra venir rencontrer et échanger avec les auteurs. Plusieurs tables rondes sont prévues dans le salon d'honneur de l'hôtel Ville et un spectacle en hommage à l'écrivain Joseph Ponthus est organisé le samedi soir à la chapelle Saint-Yves.

#### Il est encore temps de participer au Prix des lecteurs.

Les dix livres sélectionnés sont disponibles à la librairie le Marque Page et également dans les bibliothèques du pays de Quintin.

Voici la sélection : Zone blanche, de Jocelyn Bonnerave (Éditions Le Rouergue); Avec Bas Jan Ader, Thomas Giraud (La Contre Allée); Solak, Caroline Hinault (Le Rouergue); Le libraire, Mérédith Le Dez (Philippe Rey); Sous le regard des grands frênes, Marie-Hélène Bahain (Terre du couchant); Tout rendre au vent, Marion Milo (Cambourakis); L'homme-frère, Gisèle Bienne (Actes Sud); Pleine terre, Corinne Royer (Actes Sud); L'assassinat de Joseph Kessel, Michaël Hirsch (Serge Safran); Le Silence des dieux, Yahia Belascri (Zulma).

Chacun peut voter en fonction du nombre de livres lus. Le classement est à déposer à la librairie le Marque-Page, pour le mardi 15 février.

A noter : l'association fait appel aux bénévoles pour participer à la bonne organisation du salon.

Contact: Fabienne Juhel, tél. 07 81 64 80 99,

fabelc@wanadoo.fr 385 - Janvier 2022 16

## **CAJMA** aide les jeunes migrants

Reconnue d'intérêt général, l'association Collectif d'Aide aux Jeunes Migrants et leurs Accompagnants des Côtes d'Armor leur vient en aide pour garantir leur accès à leurs droits fondamentaux tels qu'ils sont énoncés dans les conventions, déclarations et traités internationaux.

Depuis janvier 2017, un collectif citoyen s'est mobilisé pour accueillir et favoriser l'intégration de jeunes migrants qui dormaient à la rue à Saint-Brieuc et dans les autres communes des Côtes-d'Armor.

L'association apporte également un soutien aux familles/ foyers accueillants, notamment en matière de conseil, d'informations liées aux démarches concernant les jeunes accueillis.

Vous êtes volontaire pour accueillir un jeune ou apporter votre soutien à l'association, consultez le site internet : www.cajma22.fr



Vous êtes une association quintinaise, vous avez une information d'intérêt général à communiquer sur les supports de la ville, vous pouvez nous la transmettre par courriel à :

communication@quintin.fr

#### Bulletin municipal d'information de la Ville de Quintin

Directeur de publication : Nicolas Carro, Maire de Quintin

Directeur-adjoint: Thibault Chattard-Gisserot

Rédaction : Ville de Quintin Mise en pages : Ville de Quintin

Imprimé par l'Imprimerie Quintinaise (22800)

Tiré à 1750 exemplaires. Dépôt légal : janvier 2022.